

**Ouverture du mouvement intra – académique 2018**

Mme la Rectrice,

M. le Secrétaire Général,

Ce mouvement intra-académique est d’ores et déjà marqué par les approximations informatiques du serveur SIAM. Nous savions l’application peu fiable, mais cette année la panne générale a généré une modification des dates d’ouverture du serveur et par conséquent un certain flottement sur les différentes dates butoirs indiquées dans la circulaire académique. C’est une première, et c’est la preuve que plus que jamais, les échanges entre les représentants du personnel et l’administration sont primordiaux pour la sérénité et la transparence des opérations de gestion.

Au moment où le paritarisme est remis en cause, notre administration ne montre pas toujours son attachement au dialogue social. Un des exemples les plus parlants est l’absence de réponse administrative aux recours gracieux. Seules les organisations syndicales indiquent aux collègues déboutés, par exemple sur un recours au sujet des bonifications médicales, les décisions prises à leur encontre. Quelques recours n’ont pas été à ce jour traités puisque nous n’avons pas plus de réponse que les collègues concernés. Particulièrement quand il s’agit de situations médicales, l’absence de réponse de l’administration est vécue comme un signe de condescendance insoutenable par les enseignants requérants.

Le SE-Unsa constate en parallèle qu’une affectation hors barème – dite en « vœu 0 » - a été prononcée, visiblement pour régler une situation médicale. Ces affectations sont rares et doivent être accompagnées de justifications auprès des représentants des personnels, car les enseignants sont attachés à la lisibilité du barème et des affectations. Dans ce cas précis, cette mesure n’a fait l’objet d’aucune justification et n’a jamais été présentée au préalable comme une situation de grande urgence. Nous vous demandons donc l’annulation de cette affectation hors barème et la réattribution du poste selon les règles du mouvement intra – académique.

Techniquement, par ailleurs, nous avons repéré des reports d’informations ou de barèmes actés en GT au mois de mai et non relayés sur les documents de travail. C’est très regrettable et nous serons vigilants à ce que cela n’ait pas d’incidence sur les opérations de mutations des collègues. Egalement, certains candidats disparaissent ou apparaissent dans le mouvement sans explication.

Même si le SE-Unsa est globalement satisfait des échanges qu’il peut avoir avec les différents services administratifs, nous restons exigeants quant au dialogue social avec notre employeur. Soyez assurée, Mme la Rectrice, que c’est parce que la qualité du service public nous tient à cœur.